CHEMIN DE L'AVENIR DU VAUDOUÉ

L'AVENIR DU VAUDOUÉ VOUS INFORME

Numéro 8
Décembre 2019

Alerte au déboisement massif en forêt des Trois Pignons

Il y a deux semaines, nous avons été alertés de l'imminence d'un gros chantier de déboisement programmé par l'ONF en Forêt des Trois Pignons. Sur 120 ha au nord du Vaudoué, il couvrira pratiquement toute la zone entre l'ancien chemin de Melun et le chemin de la Mée. Depuis, nous avons contacté plusieurs représentants de l'ONF qui a récemment communiqué avec une lettre d'information, relayée sur le site de la Mairie du Vaudoué et sur le site de l'Avenir du Vaudoué.

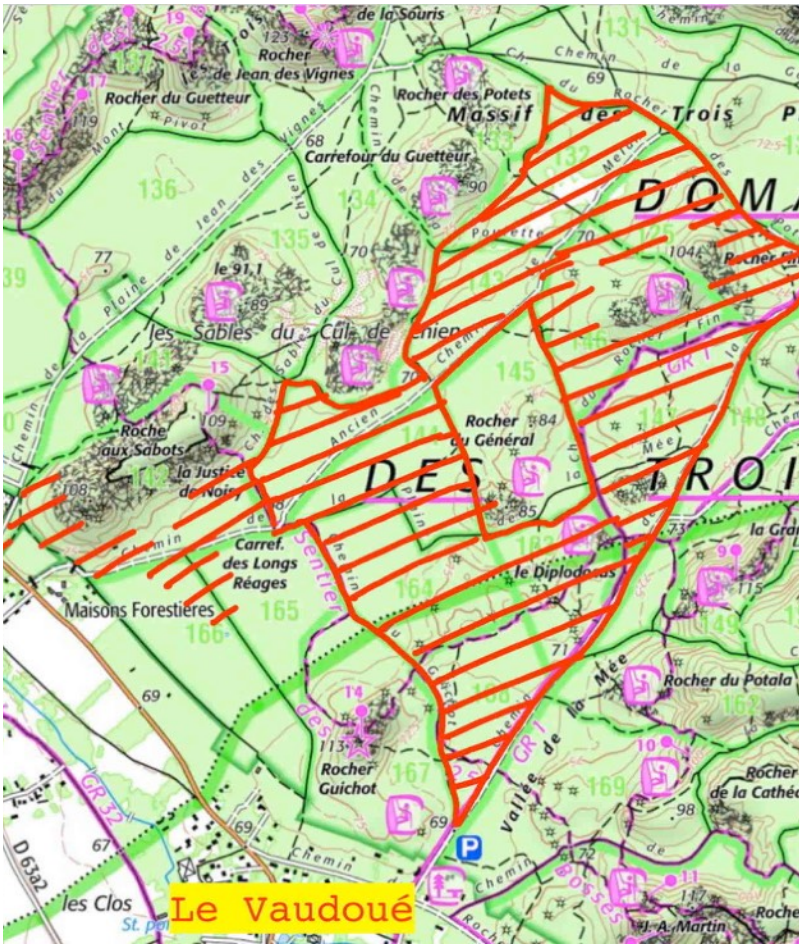

IMPLANTATION DU CHANTIER DE L'ONF

Ce chantier comprend d'une part un déboisement portant sur des pins dans la zone de la Poulette, pour restaurer la lande. Cet aspect du projet ne nous inquiète pas, et nous comprenons la politique de l'ONF sur ce point.

En revanche, nous sommes opposés à la mise en place des layons (travées dans lesquelles tous les arbres sont abattus) d'exploitation forestière à raison de un layon de 4 m tous les 24 m. Ces layons sont une pratique classique d'exploitation forestière permettant que les engins soient cantonnés dans ces zones et n'endommagent pas le reste de la forêt. Cependant, l'espacement de 24 m entre les layons (ce qui correspond à 1/6 ème de la forêt en coupe rase) va transformer de manière durable la forêt des 3 Pignons en créant des perspectives rectilignes et parallèles, incompatibles avec le caractère sauvage de la forêt actuelle.

Cette mise en place ne se conçoit que dans le cadre d'une exploitation forestière intensive, permettant l'intégralité des opérations par des machines forestières. Aucune attention n'est portée aux conséquences sur l'environnement. Pourtant, d'autres méthodes peuvent être envisagées, comme elles sont décrites dans la brochure sur le cloisonnement forestier publiée par le service public de Wallonie (http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/cloisonnement.pdf). Dans le cas d'une forêt comme celle des 3 Pignons, où certains accès sont difficiles en raison des rochers, et où les arbres ne sont pas très imposants du fait de la pauvreté du sol, il semble qu'un layon de 4 m tous les 100 m pourrait être envisagé à condition, par exemple, de faire appel en supplément au débardage à cheval pour les coupes les plus reculées.

Cloisonnement forestier aux 3 Pignons

Pour comprendre l'implication d'un cloisonnement forestier tel que le propose l'ONF avec un layon de 4m tous les 24 m, nous avons fait une simulation sur la partie la plus au sud de la zone qui fera l'objet du chantier de l'ONF (à gauche). Par comparaison, à droite, se trouve la même zone, avec un layon tous les 100 m, ce qui correspondrait à une exploitation associée à une technique douce de débardage à cheval (version couleur sur le site www.avenirduvaudoue.fr).

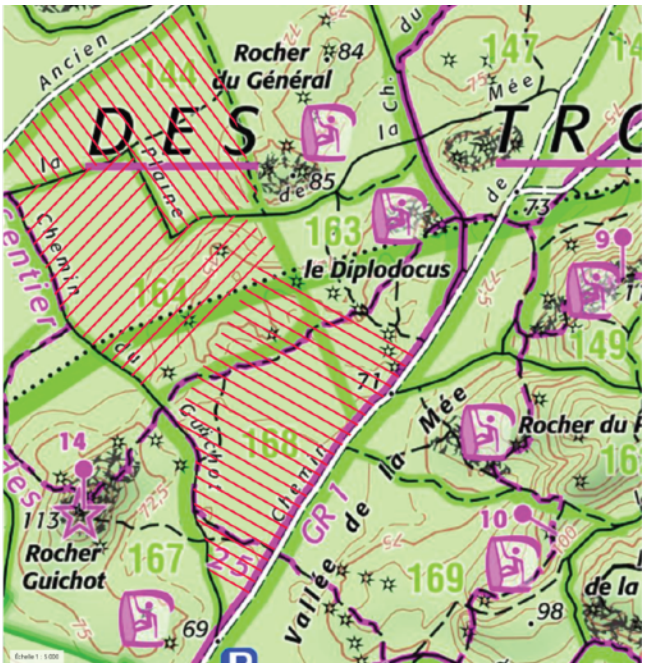

Cloisonnement (en rouge) avec un layon de 4m tous les 24 m (à l'Echelle)

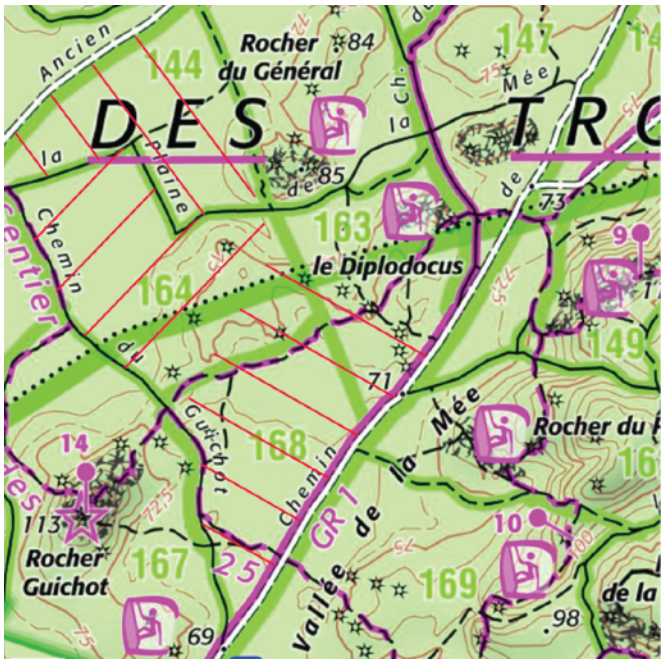

Cloisonnement (en rouge) avec un layon de 4m tous les 100 m (à l'Echelle)

La politique forestière de l'ONF remise en question

Depuis plusieurs années, la politique forestière de l'ONF est largement remise en question. L'ONF affiche trois missions : l'accueil du public, la préservation de l'environnement, et l'exploitation de la forêt. Dans une forêt comme celle des 3 Pignons qui, avec celle de Fontainebleau, accueille plus de treize millions de visiteurs par an, il serait souhaitable que l'accueil du public et la préservation des espèces prenne le pas sur les contraintes de l'exploitation forestière. Pourtant, dans l'opération qui s'annonce, c'est bien l'exploitation forestière qui est mise en avant, et ceci pour longtemps, puisque le cloisonnement proposé, qui va dénaturer le paysage, vise à rendre l'exploitation ultérieure plus aisée pour les machines forestières. Ceci correspond à la recherche de rendement forestier qui est de plus en plus contesté au sein même de l'ONF. Dans un rapport d'audit de l'ONF, (https://reporterre.net/IMG/pdf/rapport_synthese_aso_capital_sante.pdf), on peut lire "*La politique de coupe de bois apparaît comme fortement contestée par la plupart des collaborateurs ONF rencontrées sur le terrain et en agence. Le sentiment que la logique de vente de bois à court terme – dictée par la nécessité d'atteindre des objectifs économiques - s'impose aujourd'hui face à celle de gestion durable de la forêt (qui, elle, se conçoit nécessairement à moyen ou long terme) est fortement répandu.*". Par ailleurs, l'ensemble des syndicats de l'ONF et un grand nombre d'associations environnementales ont dénoncé la politique de rentabilité forestière de l'ONF en appelant à une grande consultation sur la forêt française à travers "Le manifeste de Tronçais" du 29 octobre 2018 (http://www.cadeb.org/documents/2018/11/article-de-Reporterre-manifeste.pdf).

L' arrêté ministériel du 5 avril 2018

L'ONF justifie ce chantier d'exploitation forestière en invoquant l'arrêté ministériel du 5 avril 2018 portant approbation du document d'aménagement des forêts domaniales de Fontainebleau et des Trois Pignons (AFFTP). Celui ci définit le cadre de l'exploitation des forêts de Fontainebleau et des Trois Pignons pour les années 2016-2035. Cet arrêté a été soumis en août 2015 aux avis des maires des dix neuf communes concernées. Seules 5 communes ont répondu explicitement de manière favorable. Les quatorze autres, dont le Vaudoué et Noisy-sur-Ecole, n'ont pas répondu à cette consultation.

Cet arrêté ne définit pas la manière précise dont doit se faire l'exploitation sylvicole, pas plus que le document associé AFFTP de 155 pages (disponibles sur www.avenirduvaudoue.fr). Nous devons donc faire pression sur l'ONF pour l'utilisation de techniques les moins invasives possibles pour l'exploitation forestière, en particulier en demandant un espacement large des layons d'exploitation.

Par ailleurs, nous dénonçons le contournement de la contrainte de coupe en "futaie irrégulière", imposée par l'article 2 de l'arrêté du 5 avril 2018, par une pirouette : sous prétexte de non rentabilité de cette pratique dans les zones des Trois Pignons où la pauvreté du sol ne permet pas de grands rendements, l'ONF préconise une exploitation beaucoup plus intensive "avec des prélèvements localement forts" (p. 108 de AFFTP), en oubliant que ces zones offrent souvent les paysages les plus remarquables.

Finalement, nous constatons que l'ONF ne respecte pas l'arrêté du 5 avril 2018 puisque la régénération des parcelles 164 et 168, qui font partie du chantier actuel, est programmée pour les périodes 2031-2035 et 2026-2030, respectivement (p. 106 et 107 de l'AFFTP).

L'Avenir du Vaudoué organise une

Réunion débat sur le chantier ONF de la Forêt des Trois Pignons

Le Vendredi 3 janvier 2020 à 19 h*

Salle polyvalente du Vaudoué

Venez nombreux !

*Vérifez l'horaire sur notre site web www.avenirduvaudoue.fr ou QR code ci-contre

Le collectif citoyen l'Avenir du Vaudoué

Le Collectif citoyen l'Avenir du Vaudoué est une association loi 1901 qui se réunit régulièrement pour réfléchir sur l'environnement l'animation et les aménagements possibles dans le village, en toute indépendance de l'équipe municipale. Le collectif est un espace de libre discussion et se veut force de propositions.

Pour soutenir ses actions, adhérez à l'Avenir du Vaudoué !
Nul besoin d'être résident au Vaudoué. L'adhésion est possible pour la planète entière.
www.avenirduvaudoué.fr

PETITION à signer sur www.petitions.fr

LA FORÊT DES TROIS PIGNONS EN DANGER

Un chantier forestier de 120 hectares va démarrer le 6 janvier 2020 dans la forêt des Trois Pignons.

Il se tiendra sur les communes du Vaudoué et de Noisy sur Ecole couvrant une zone abritant de nombreux sites remarquables de randonnée (un tronçon du GR 1, le sentier des 25 Bosses) et d'escalade comme les rochers du Diplodocus, du Général et du Rocher Fin.

l'ONF prévoit de démarrer le chantier par l'installation d'un cloisonnement des parcelles, c'est-à-dire la création de layons (ou travées) de 4 m de large tous les 24 m sur lesquels tous les arbres sont abattus. Ceci correspond à 1/6 ème de la surface totale.

Dans une forêt classée Natura 2000 et visitée chaque année par treize millions d'usagers, la "fonction sociale de la forêt", pourtant évoquée dans le Plan d'Aménagement des forêts domaniales de Fontainebleau et des Trois Pignons, n'est pas prise en compte dans ce type de chantier puisqu'il transforme des sites très fréquentés en zone d'exploitation forestière intensive. L'impact des engins employés, extrêmement lourds et encombrants, laisse dubitatif sur l'intérêt écologique revendiqué par l'ONF.

Dans une époque où la situation écologique est de plus en plus préoccupante, il est indispensable d'utiliser des solutions alternatives pour l'exploitation de la forêt, plus douces, et respectueuses de l'environnement et des usagers.

Devant l'urgence à laquelle nous sommes confrontés, face à la catastrophe qui s'annonce, mobilisons-nous et empêchons la destruction de notre forêt d'exception que la nature mettra des dizaines d'années à reconstruire.

Nous demandons la suspension immédiate de ce chantier et l'ouverture d'une nouvelle concertation et réflexion sur l'avenir et les moyens de l'exploitation forestière sur le massif de Fontainebleau.

Signez la pétition sur https://www.petitions.fr/la_foret_des_trois_pignons_en_danger

Le QR code de la pétition :